

APPEL À CANDIDATURE INTERNE / EXTERNE

La Ville de Bressuire recrute :
AGENT D'ANIMATION (H/F)
Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2024

Définition du poste :

En lien avec Service scolaire de la Ville de Bressuire, poste d'agent d'animation périscolaire et TAP, de restauration scolaire, d'encadrement des enfants sur le temps méridien et d'animateur occasionnel sur le centre de loisirs du mercredi après-midi à Bressuire.

Principales missions :

- Accompagner et assurer l'encadrement d'un groupe d'enfants de + 6 ans en périscolaire, sur le temps méridien cour et pendant les Temps d'Activités Pédagogiques (TAP)
- Assurer des remplacements si besoin au centre de loisirs du mercredi après-midi
- Être force de proposition dans les animations
- Assurer la sécurité des trajets entre l'école et restaurant scolaire
- Appliquer les mesures d'hygiène
- Participer aux réunions d'équipe

Profil et conditions d'exercice :

- Diplôme BAFA, CAP petite enfance ou équivalent exigé
- Expérience dans le domaine de l'enfance exigée
- Aimer le contact avec les enfants
- Être autonome, prendre des initiatives et travailler en équipe
- Respecter les consignes du service
- Faire remonter les informations
- Appliquer les directives sanitaires
- Faire preuve de discernement et de discrétion
- Permis et véhicule personnel exigé

Lieu d'exercice et horaires :

- Poste sur un temps de travail non complet de 17h annualisé (21h50 / semaine scolaire)
- En période scolaire : sur le site de Bois d'Anne le lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h-9h / 12h-13h45 / 16h-18h30 et le mercredi 8h-9h
- En période de vacances : 1 demi-journée pour ménage et rangement l'APS
- Occasionnellement : ALSH mercredi 12h-18h sur le site de la Marelle
- Emploi du temps et missions évolutives selon les besoins du service

Modalités générales :

- L'employeur Ville de Bressuire est seul habilité à modifier vos horaires et doit être informé de tout changement ou absence.
- Rémunération statutaire basée sur la grille de salaire de la Fonction Publique Territoriale, avec régime indemnitaire.

ENVOYER CV ET LETTRE DE MOTIVATION AVANT LE 7 JUIN 2024 A :

Madame le Maire de Bressuire
Mairie de Bressuire - Service des ressources humaines
4, Place de l'Hôtel de Ville - CS 20080
79 302 BRESSUIRE Cedex
Tel : 05 49 80 49 84 | Mail : service.rh@ville-bressuire.fr